



Groupe de Recherche et d'Etudes  
des Services Soins Infirmiers A Domicile

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 20/12/2017</b></p>
--

**Présents :**

**SSIAD**

Laure VASSIVIERE (Bléré), Pascale REGIDOR (Chambray les Tours), Sylvie BIDAULT(Ligueil), (Luynes), Peggy ROEHRI (Ste Maure de Touraine), Frédérique DROPSY (St Pierre des Corps), Nathalie PINEAU (Semblançay), Anne-Marie GERVAIS (HAD 37), , Véronique MONTERRAT (Bernard BAGNEUX Tours), David BOTTEREAU, (Santé chez Soi), Carole JARRY (PH Mutualité), Chantal RIVIERE (HAD Val de Loire), Florence ROUSSELET (Abilly), Mélanie SELLIER (Preuilly).

**Excusés :** Denis BETHYS (Chateau-Renault), Virginie BODIN (Luynes), Béatrice CHARLES (Semblançay), Florence CHENEBY (St Cyr), Cécile DUPONT (Montlouis), Frédéric MALLOREAU (Château-Renault), Isabelle SOURIAU (Chambray).

**1- Bilan financier 2017**

- Répartition des adhérents

18 adhérents en Indre et Loire

11 adhérents hors département ; en progression (9 en 2016). Parmi ces 11 adhérents, 4 ont renouvelé leur adhésion pour 2018.

- Recettes :

400 € (adhésion)

- Dépenses :

97.30 € (papeterie, frais réunion départementale...)

- Soldes au 20/12 :

1587.53 € dont 15.56 € en espèces.

**2- Mot de passe du site de l'association**

Le mot de passe sera envoyé aux adhérents avec le reçu du paiement de la cotisation.

**3- Cotisations**

Le montant de la cotisation / adhésion reste inchangé : 15 €

Cotisation / convivialité : 5 €. Il reste actuellement 12.22 €

#### 4- Rappel actions 2017

En 2017, différents travaux ont eu lieu :

- Mise à jour des textes / protocoles ;
- Rédaction de nouveaux protocoles :
  - o Archivage des dossiers de soins
  - o Contention
  - o Décès à domicile / différentes religions
- Organisation de la réunion départementale des SSIAD d'Indre et Loire

#### 5- Actions 2018

- Mise en place de la formation pour les coordinatrices : « Droit confronté à la pratique des SSIAD » ;
  - o 2 groupes seront constitués. Cette formation sera ouverte à l'ensemble des SSIAD de la région. Le programme a été présenté aux participants de la commission soins de l'URIOPSS (SSIAD Centre) ;
- Recensement des besoins pour la formation « PEC de la PA à domicile ».
- Travail sur les événements indésirables / derniers textes ;
- Prévoir l'intervention de l'équipe mobile gériatrique extrahospitalière ;
- Protocole PEC de la douleur ;
- Revoir le livret d'accueil et règlement de fonctionnement ;
- Reprendre la liste des protocoles de soins.

#### 6- Point sur le fonctionnement du collège de réflexion éthique de la Mutualité Centre Val de Loire (P REGIDOR)

Ce collège a démarré en mars 2017. Il est constitué de 20 à 25 personnes. Deux réunions ont eu lieu (mars + octobre).

1ère réunion : « Le libre arbitre » avec présence d'un philosophe et d'un médecin ;

2<sup>ème</sup> réunion : « La place des aidants naturels dans l'accompagnement » avec présence d'un philosophe (Ph BLANC), d'un juriste (ERERC) et de 2 aidants (1 maman et 1 conjoint).

A l'issu de ces réunions, une lettre est rédigée et transmise à tous les salariés de la Mutualité. Elle est consultable dans l'ensemble des établissements de la Mutualité.

Le groupe de pilotage se réunit 5 à 6 fois / an pour trouver les thèmes, les intervenants. Les participants assurent le rôle de secrétaire et d'animateur à tour de rôle.

Un groupe de réflexion éthique va également démarrer sur l'ADMR.

#### 7- Classeur de liaison départemental

La conférence des financeurs a refusé le financement du classeur de liaison départemental. Ce dernier sera entièrement financé par le Conseil Départemental.

Les SSIAD utilisant la télégestion réfléchissent à une adaptation du classeur / saisies déjà effectuées via l'informatique. Ces différents SSIAD vont travailler ensemble sur cette adaptation.

Il resterait au moins : l'identification de la personne, le plan d'aide, le diagramme de soins (simplifié ?), les fiches de surveillance spécifique.

## 8- Election du bureau

Mme DROPSY (Présidente) et Mme REGIDOR (Vice-Présidente) souhaitant arrêter leur mandat, une nouvelle élection a lieu.

Le nouveau bureau est constitué de :

- Mme Peggy ROERHI (Présidente)
- Mme Véronique MONTERRAT (Vice-Présidente et secrétaire)
- Mme PINEAU Nathalie (Trésorière)

Le siège reste basé à St Pierre des Corps.

## 9- Divers

Présentation « formation des aidants de patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées »

L'ASSAD-HAD met en place 6 sessions de formation sur l'année 2018 (2 sur Bourgueil, 2 sur Chinon et 2 sur Ballan-Miré). Les lieux choisis présentent un accueil de jour afin de permettre l'accueil des personnes malades pendant la formation de leurs aidants. Le transport est également pris en charge pour ceux qui habitent dans le secteur géographique du lieu de formation.

**Bourgueil :**

1<sup>ere</sup> session : les mercredis après-midi 28/03 – 04-11-18/04

2<sup>ème</sup> session : les mercredis après-midi 19-26/09 et 03-10/10

**Chinon :**

1<sup>ere</sup> session : les vendredis après-midi 23-30/03 – 06-13/04

2<sup>ème</sup> session : les vendredis après-midi 21-28/09 et 05-12/10

**Ballan-Miré :**

1<sup>ere</sup> session : les jeudis après-midi 29/03 – 05-12-19/04

2<sup>ème</sup> session : les jeudis après-midi 20-27/09 et 04-11/10

Le bulletin d'inscription est joint au CR. Tous les SSIAD peuvent être des « prescripteurs » de cette formation.

Extension des Equipes Mobiles Alzheimer

Les 3 équipes de l'agglomération ont obtenu une extension de capacité de 5 places chacune représentant 15 prises en soins. Cette extension porte uniquement sur le secteur géographique de Tours et agglomération.

Poste psychologue

Un poste de psychologue (0.5 ETP) est mis en place sur le SSIAD de Semblançay à partir de 2018, pour 2 ans (budget 25 000 € / an). Cette mise en place fait suite à un appel de l'ARS qui demandait au SSIAD de déposer un dossier en ce sens.

ADMR

Arrivée de M. BOULARD Damien (directeur adjoint du SSIAD) qui remplace Emilie FARGENT.

## 10-Enquête SSIAD

Différentes enquêtes ont eu lieu en 2017 pour les SSIAD et les ESA. La dernière soit être validée avant le 22/12/2017.

## **11-Collaboration SSIAD-HAD**

Les textes ont évolué. Ils permettent la prise en charge commune du patient entre le SSIAD et l'HAD avec maintien du patient dans les 2 services. M. Camus (ASSAD-HAD) présentera ce nouveau dispositif lors d'une prochaine réunion ;

## **12-SSIAD-HAD et Soins Palliatifs**

Une rencontre a lieu le 4 avril sur Orléans. Le GRESSIAD sera représenté par V. MONTERRAT.